

CHEF(FE) DE PROJET Aménagement

1. Contexte général

L'établissement public d'aménagement de Bordeaux-Euratlantique, créé en mars 2010, conduit un projet foncier et immobilier complexe, à l'intersection des problématiques de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et du développement durable, en faisant appel à la mobilisation de financements publics importants.

L'établissement intervient sur un territoire intercommunal de 738 ha autour de la gare Saint-Jean de Bordeaux, appelée à devenir, avec l'arrivée de plusieurs lignes à grande vitesse dans les prochaines années, le centre d'un quartier d'affaires inscrit dans un territoire régénéré et exemplaire en termes de développement durable.

Le territoire de l'EPA est découpé opérationnellement en une vingtaine de domaines, unités territoriales, correspondant à des quartiers de vies, d'usages et de projets spécifiques et cohérents.

L'établissement public regroupe d'ores et déjà plus de 45 collaborateurs, afin de mener à bien ses différentes missions relevant du passage en phase opérationnelle : conception des projets urbains, encadrement de la conduite des opérations, intervention foncière, concertation et communication, promotion du territoire, animation de la gouvernance locale.

2. Contexte du poste

L'établissement public est organisé en trois pôles autour du Directeur général : aménagement et opérations, stratégie et communication, et secrétariat général.

Le (la) Chef(fe) de projet fera partie du pôle Aménagement et Opérations qui regroupe :

- Des Directeurs de projet, qui assurent la coordination opérationnelle des projets urbains au sein de 4 grands secteurs : Bordeaux rive gauche autour de la gare Saint-Jean, Bordeaux Rive droite (Deschamps et Souys), Bègles ;
- Des Chef(fe)s de projet qui assurent la conduite opérationnelle de secteurs définis en ZAC et/ou d'opérations ponctuelles, sous la coordination du Directeur de projet concerné ;
- Des conducteurs de travaux.

Le (la) Chef(fe) de projet interviendra sous la coordination du Directeur de projet concerné, et pourra s'appuyer sur l'ensemble des autres ressources de l'établissement (environ 15 personnes dédiées à des thématiques ou des opérations ponctuelles, travaillant pour les différents projets urbains de l'EPA B.E.).

Le (la) Chef(fe) de projet sera le(a) responsable de l'avancement et de la tenue de ses territoires d'interventions (domaines) (environ 200 000 m² à traiter en 5 à 10 ans par domaines, ainsi que des équipements et des espaces publics métropolitains structurants).

S'intégrant dans la philosophie de travail et de culture de projet propre à l'EPA B.E., le (la) Chef(fe) de projet s'intégrera en particulier dans une démarche dynamique de co-conception des projets avec les partenaires privés et publics ; dans le cadre d'un projet global évolutif au regard des opportunités offertes au territoire.

3. Missions

Définition des missions :

A. Au sein du pôle aménagement et opérations de l'EPA B.E., le (la) Chef(fe) de projet assure, sous la coordination du directeur de projet, le pilotage de l'équipe projet dédiée ainsi que le rôle de maître d'ouvrage des opérations d'aménagement de son périmètre.

Il (elle) pilote toutes, ou en partie, les phases (études pré-opérationnelles, montage, réalisation de travaux, commercialisation, clôture d'opérations) sous tous les aspects, juridiques, financiers et techniques tout en coordonnant les partenaires et intervenants concernés (maître d'œuvre, BE, prestataires, administrations...).

B. Ses missions porteront notamment sur les éléments suivants et dans le périmètre de son domaine d'intervention :

- Définition du projet ;
- Montage opérationnel du projet urbain
- Définition et gestion au quotidien du budget d'opération ;
- Commercialisation et suivi des cessions (préparation des promesses de ventes, cahiers de charges de cessions, COP, etc...)
- Coordination des maîtrises d'ouvrage publiques pour les projets d'infrastructure, de génie civil ou de réseaux etc. ayant un pilotage spécifique (direction technique de l'EPA ou autres personnes publiques) ;
- Maîtrise d'ouvrage directe des espaces publics, voiries et réseaux, notamment à travers le pilotage de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et des assistances à maîtrise d'ouvrage ;
- Le suivi des procédures administratives et la conduite des procédures pré-opérationnelles plus globales (éventuelles modifications des dossiers réglementaires...) ;
- Définition des priorités de la politique foncière dans ce secteur et mise en œuvre des libérations de terrains ;
- Ateliers et réunions de concertation avec les habitants, les usagers et les associations ;
- Planification des opérations, gestion des délais et des budgets ;
- Relations avec les collectivités territoriales et les autres partenaires publics concernés, avec les investisseurs et promoteurs privés intervenant sur le secteur, avec les habitants et usagers ;
- L'évolution – mise à jour du plan guide de la ZAC et mise au point des fiches d'emprise des projets immobiliers.

C. Dans la phase de réalisation des travaux « aménageur », il (elle) travaillera en coordination constante avec les collaborateurs travaux de l'EPA B.E. composés d'un référent et d'un conducteur.

Il (elle) fera le relais, en concertation avec les autres chef(fe)s de projet et en fonction du plan de charge défini par le Directeur de Projet, sur les éléments de synthèse de ses opérations pour consolider la synthèse globale de l'établissement.

Il (elle) interviendra en tant que véritable responsable d'un secteur opérationnel. A ce titre, il (elle) sera responsable de la maîtrise d'ouvrage des espaces publics du secteur, et de la réalisation du programme de constructions.

La définition et la répartition du plan de charge seront évaluées avec le Directeur de Projet.

Rattachement hiérarchique : Directeur de Projet concerné

4. Profil

- Formation supérieure ingénieur, architecte, aménageur ... ;
- **Entre 3 et 6 ans d'expérience professionnelle** dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage de constructions dans une structure publique ou de promotion immobilière avec deux références de réalisation à minima dans ce domaine. Une expérience en aménagement serait appréciée ;
- Compétences en marchés publics et procédures administratives ;
- Rigueur technique / esprit d'analyse et de synthèse / aisance à l'écrit et à l'oral / capacité d'organisation, méthode / esprit d'équipe / esprit d'initiative / polyvalence et ouverture d'esprit ;
- Connaissance des techniques du bâtiment en construction neuve et en réhabilitation, ainsi qu'en organisation de chantier ;
- Capacité à diriger des processus d'études complexes (maîtrise d'œuvre...) et à assurer le suivi de travaux en site contraint.

Date de prise de poste :

Poste basé à Bordeaux, à pourvoir en CDI dès que possible.

Pour plus d'informations sur nos activités, vous pouvez consulter notre site web : www.bordeaux-auratlantique.fr.

Pour faire acte de candidature, merci d'adresser une lettre de motivation et un CV **avant le 7 mars 2019** à :

EPA BORDEAUX EURATLANTIQUE
Service RH
140 rue des Terres de Borde
Immeuble Prélude
CS 41717
33081 BORDEAUX CEDEX

Ou par mail à : rh@bordeaux-auratlantique.fr